

# PRIORITÉ À L'EMPLOI



Fermetures, mises-à-pied, travail à temps partagé, le chômage est devenu un véritable cancer. Des milliers de forestiers n'ont pas coupé une seule corde de bois depuis un an. Dans la construction, dans les usines de poisson, c'est à peine s'il y a du travail pour quelques mois. La liste des mises-à-pied s'allonge dans les chantiers maritimes à Sorel comme à Lauzon. Les mines fonctionnent au ralenti. On ne compte plus les jeunes qui n'ont pas réussi à décrocher une première job et on leur reproche le manque d'expérience.

Le Québec est durement touché. Son taux de chômage dépasse régulièrement la moyenne au Canada. Aujourd'hui, il se situe au troisième rang, parmi les provinces, avec 14.7%. Un autre triste record: plus du tiers (34.2%) de tous les emplois perdus au Canada entre août '81 et décembre '82, l'ont été au Québec. C'est toute la structure industrielle québécoise qui est en voie de s'effriter.

Des multinationales comme l'Iron Ore ferme des mines et usines au Québec après avoir exporté aux États-Unis des millions de profits réalisés ici, en laissant une région entière à l'abandon. Les compagnies pétrolières comme B.P. et Texaco ferment leur raffinerie de Montréal pour se concentrer en Ontario. Les usines de chaussures et de vêtements ferment leurs portes. Des milliers de travailleurs et travailleuses vivent, avec leur famille, dans l'insécurité.

### du travail, il doit et il peut y en avoir

À l'automne, les dirigeants des fédérations du secteur privé de la CSN établissaient une stratégie de création d'emplois pour chaque grand secteur de l'industrie, en conformité avec les politiques déjà définies par les fédérations. Ils ont élaboré des projets de création d'emplois concrets, réalisables à court terme. Ces projets ont été discutés et enrichis par les exécutifs des syndicats locaux à l'occasion d'une tournée à travers le Québec en novembre. En voici l'essentiel.



**Il faut mettre le monde à l'ouvrage!**

# ce ne sont pas les moyens qui manquent

En 1981, \$20,5 milliards sont sortis du Canada, récupérés par des entreprises multinationales ou encore, investis à l'étranger par des entreprises canadiennes comme Northern Telecom. Plusieurs de ces milliards auraient pu servir à créer de l'emploi, ici, chez-nous. Il faut cesser de se laisser développer par les autres.

Ici, la Caisse de dépôts, avec un actif de près de \$15 milliards, représente le plus important fonds d'épargne de tout le Canada. Ces sommes, constitués principalement des fonds de retraite des travailleurs et travailleuses, pourraient davantage servir à notre développement.

Ce ne sont pas les ressources d'investissement qui manquent, mais plutôt la volonté d'investir, de la part des gouvernements et des entreprises.

## Nos propositions sectorielles

Les projets de création d'emplois qui ont été privilégiés dans la stratégie sectorielle répondent à cinq critères. Nous favorisons les investissements:

- 1) qui sont les plus créateurs d'emplois
- 2) qui utilisent les ressources et les capacités de production québécoises
- 3) qui stimulent l'économie dans toutes les régions du Québec
- 4) qui répondent aux besoins de la population
- 5) dont les produits sont surtout destinés au marché québécois.

Tous ces projets, nous sommes prêts à les discuter avec les gouvernements et les entreprises. Notre objectif fondamental est et demeure le plein emploi.



## ■ construction



### Nous proposons:

- sur le plan du logement, la Société d'Habitation du Québec devrait lancer un programme d'achat et de rénovation — activité fortement créatrice d'emplois — de logements locatifs, usagés, sans déloger les anciens locataires.
- la poursuite des travaux d'extension du métro de Montréal. Les plans sont prêts. L'utilité sociale d'un tel projet ne fait pas de doute. En plus d'emplois dans la construction, d'autres seraient créés pour la fabrication du matériel (moteurs électriques, rames et wagons...) venant d'usines québécoises
- l'accélération des travaux d'épuration des eaux, qui ont, eux aussi, été ralentis

C'est possible, à court terme!

## ■ forêt et bois

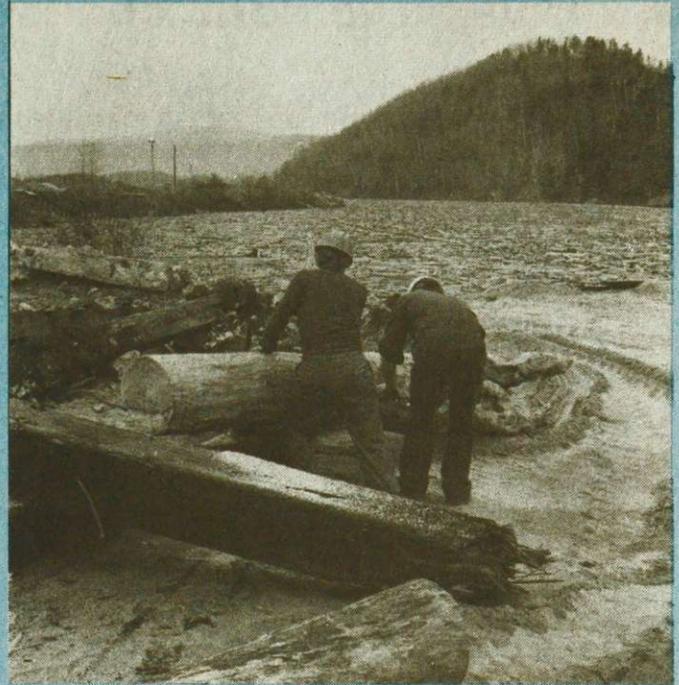
Alors que le bois pour les scieries et les usines de pâtes et papiers est de plus en plus difficilement accessible,

### nous proposons:

- d'entreprendre des travaux d'infrastructure (routes, ponts...) pour faciliter l'accès aux forêts en attendant la reprise

### nous proposons:

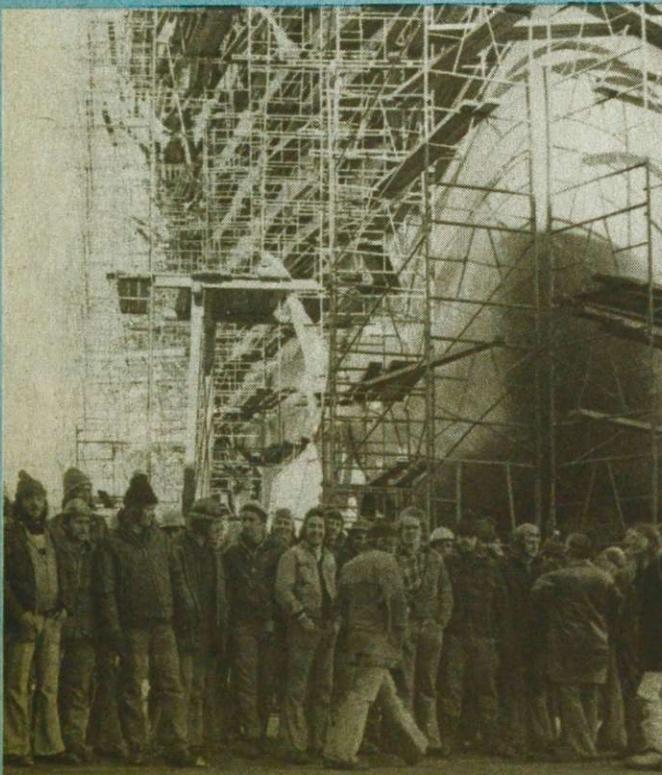
- des travaux de reboisement et d'entretien des forêts, trop souvent pillées par les compagnies. La forêt est une ressource renouvelable, à condition qu'on en prenne soin. Cela donnerait du travail à des forestiers, dont un grand nombre sont restés en chômage tout au long de '82.
- d'aménager les forêts à des fins de loisirs. Après tout, c'est au peuple qu'elles appartiennent.
- d'utiliser le bois pour produire de l'énergie (méthanol, centrale thermique...)
- de moderniser certaines usines de papier comme celles de Domtar à Beauharnois,



East Angus et Windsor, avant qu'elles ne deviennent désuètes

- de réduire les taux d'intérêt sur l'achat des meubles.

## ■ mines, métallurgie, pétro-chimie



### nous proposons:

- que le gouvernement prenne en charge une partie du financement du stockage de minerai, en période de faible demande
- un système de double prix sur les droits miniers: les minéraux transformés au Québec seraient moins chers que ceux exportés à l'état brut
- la mise sur pied d'un office de mise en marché de l'amiante

### nous proposons:

- l'électrification des transports urbains et inter-urbains, plutôt que de dépendre du pétrole importé
- le maintien des activités de la sidérurgie Sidbec
- un contenu canadien minimum dans la fabrication d'automobiles importées

### nous proposons:

- un soutien particulier à l'industrie pétro-chimique qui risque de se retrouver en Ontario si rien n'est fait
- un régime de double prix, comme pour les minéraux, avec un prix préférentiel pour le pétrole destiné à être transformé, ici.

## ■ textile, vêtement, chaussure

### nous proposons:

- l'application intégrale de quotas dans les importations, non seulement pour les pays du Tiers-Monde, mais surtout pour les pays industrialisés, d'où proviennent la majorité de nos importations. Les emplois perdus dans ces secteurs pourraient être récupérés.
- un contrôle plus sévère sur l'étiquette "Fabriqué au Canada" qui s'appliquerait uniquement aux produits fabriqués à 80% ici
- le respect des normes minimales de travail pour éviter que les patrons favorisent le travail à domicile, au détriment des jobs dans les usines



## ■ pêcheries



### nous proposons:

- que le gouvernement, avec les pêcheurs et les entreprises de transformation du poisson, entreprenne la construction de bateaux capables d'exploiter les ressources marines de la zone de 200 milles. En plus d'allonger la saison de pêche et de travail dans les usines, une telle initiative créerait de l'emploi dans les chantiers maritimes du Québec

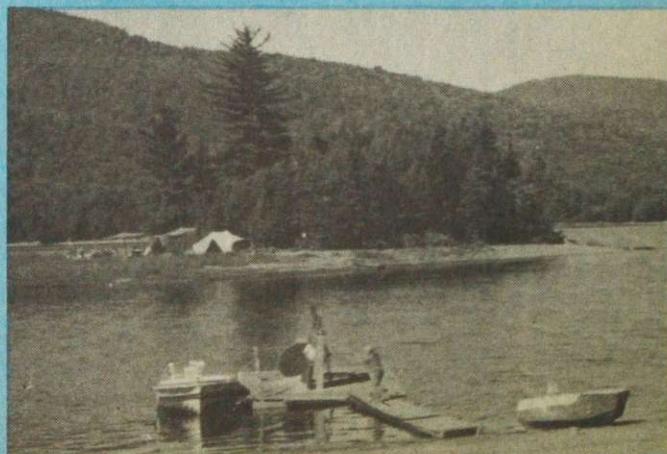
## ■ tourisme, culture, communications

### nous proposons:

- l'aménagement de sites touristiques, la construction de bateaux de plaisance, pour attirer Québécois et touristes de l'extérieur
- le développement d'un réseau d'auberges à prix modique et de camps de plein air pour les familles

### nous proposons:

- un soutien spécifique à la production d'activités culturelles et de films proprement québécois
- d'exiger un contenu canadien plus grand des télédiffuseurs



# des mythes à dégonfler

Les gouvernements et les patrons prétendent que ce sont les travailleurs qui sont en grande partie responsables de la crise. Rétablissons les faits:

## à ceux qui disent:

Les salaires sont responsables de l'inflation.

## nous disons:

Les items dont le prix a augmenté le plus rapidement ces dernières années sont:

- l'habitation, à cause des hauts taux d'intérêts
- les transports, à cause des prix élevés du pétrole
- les tabacs et alcools, à cause des taxes des gouvernements

Tout cela n'a rien à voir avec nos salaires, mais a beaucoup à voir avec des décisions des gouvernements!

## à ceux qui disent:

Les salaires rendent l'industrie canadienne moins compétitive

## nous disons:

Selon des données américaines, c'est au Canada où le salaire horaire moyen dans l'industrie manufacturière a augmenté le moins de 1975 à 1980, parmi les dix principaux pays industrialisés dans le monde.

L'éminent "Conference Board" a admis que le salaire manufacturier au Canada, incluant le coût des avantages sociaux, était inférieur de 9% à celui des États-Unis, en 1982.



## à ceux qui disent:

Les restrictions salariales vont ralentir l'inflation et permettre une relance de l'économie

## nous disons:

Le programme fédéral limitant les hausses de salaire à 6 et 5%, programme suivi par les patrons dans plusieurs secteurs, et les coupures de salaires (allant jusqu'à 20%) dans le secteur public au Québec ne vont réussir qu'une chose: **créer plus de chômage**. En réduisant le pouvoir d'achat de milliers de travailleuses et travailleurs, les produits ne se vendront pas, les usines vont continuer de tourner au ralenti et le chômage, de s'accroître.

# des enjeux pour tout le mouvement syndical



Les 325,000 employé(e)s des secteurs public et para-public au Québec voient présentement le gouvernement mettre la hache dans ce qu'ils avaient acquis depuis 20 ans. Du même coup, c'est la qualité des services sociaux, de santé et d'éducation qui est mise en cause.

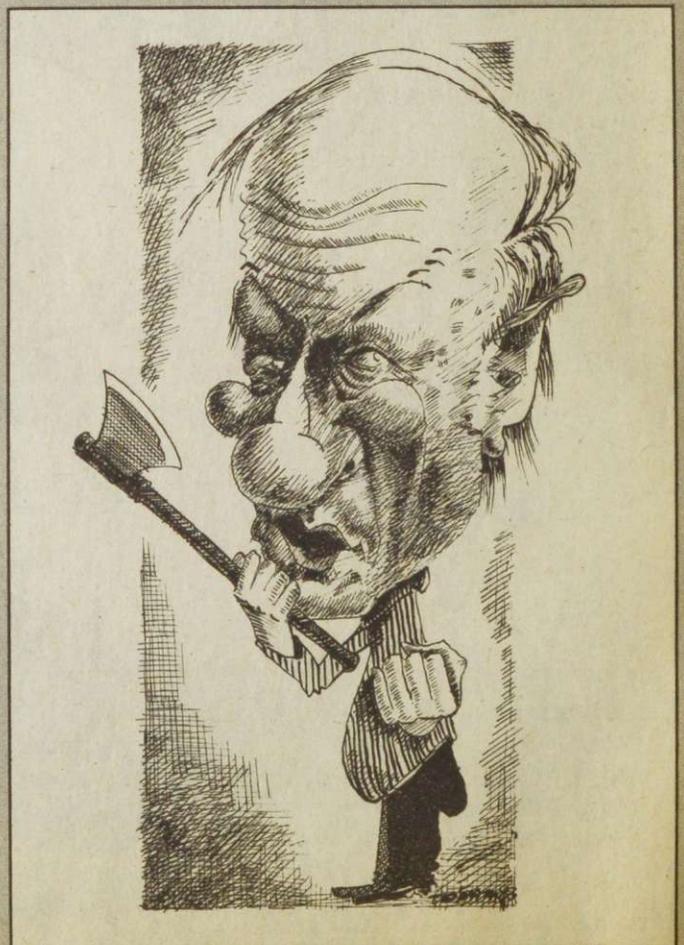
La propagande gouvernementale tente, depuis un an, de nous faire croire qu'ils sont des privilégiés, des paresseux, qu'ils devraient presque avoir honte de travailler. Et pourtant, l'emploi est une question prioritaire pour ces employé(e)s, en majorité des femmes.

## ■ le maintien de l'emploi

La protection de l'emploi est sérieusement remise en question par les décrets contenus dans la loi 105.

- **dans l'éducation**, 12,500 postes seront coupés par les décrets qui imposent, de plus, une augmentation de la tâche des enseignants qui restent
- **dans le réseau de la santé**, le gouvernement et les administrateurs peuvent, avec les décrets, réorganiser tout le travail, fusionner des postes ou des départements, abolir des emplois, sans avoir à tenir compte de la convention collective. Des centaines d'emplois sont appelés à disparaître à la suite de la centralisation des services de buanderie et de cafétérias, ou encore à cause de la sous-traitance. Dans les hôpitaux, près d'un emploi sur deux est déjà à temps partiel, occasionnel ou sur appel.
- **les changements technologiques** dans le travail de bureau, à travers tout le secteur public, élimineront plusieurs emplois, sans que la loi ne prévoit de protection pour les employé(e)s mis-à-pied.

Pourtant, plus la situation économique est mauvaise, plus les besoins sociaux augmentent. Il est évident que la protection des services collectifs de santé et d'éducation passe par la protection des emplois de celles et ceux qui assurent ces services tous les jours.



## ■ les salaires

Le gouvernement du Parti québécois parle beaucoup de création d'emplois. Dans la réalité, ce qu'il fait, c'est créer du chômage!

Un économiste de l'université Laval a calculé que les coupures de salaires imposées aux salarié(e)s du secteur public, en réduisant leur pouvoir d'achat, vont faire grimper le taux du chômage au Québec de deux points de pourcentage.

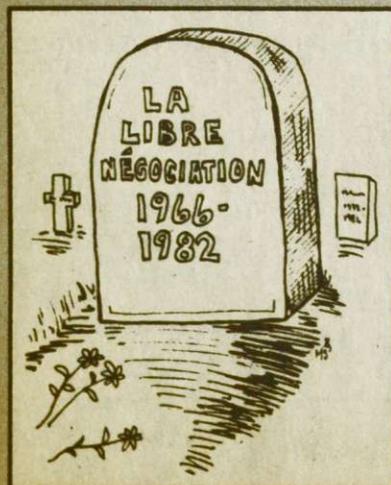
Quelques exemples de coupures salariales:

- une technicienne de laboratoire, avec 12 ans d'expérience, verra son salaire baisser de plus de \$100. par semaine pour les trois premiers mois de '83. Au 1er janvier '84, elle gagnera \$5.50 de moins par semaine que ce qu'elle gagnait au 1er juillet '82.
- un préposé aux bénéficiaires gagnera en janvier '84, \$343.00 soit \$10.59 de plus par semaine, que ce qu'il gagnait au 1er juillet '82, un gain de 3% en 18 mois!

Les reculs imposés au secteur public créent un exemple dangereux. Même si certains n'ont pas attendu l'exemple du gouvernement, nombreux sont les patrons qui se sont empressés de l'imiter en demandant des réouvertures de contrat pour obtenir des concessions. Dans le Nord-ouest, le propriétaire de Forex est venu demander, en Rolls Royce, la réouverture de la convention collective, 11 jours après la conclusion d'une entente sur un nouveau contrat! C'était un peu après la promulgation de la loi 70 pour couper les salaires dans le secteur public.

Quelques heures après avoir décrété la loi 105, les députés à l'assemblée nationale, les mieux payés de toutes les provinces au Canada, se votent une augmentation de salaire de 6% pour 1983, avec pleine indexation pour 1984 et 1985. Les policiers de 18 municipalités du Québec se voient accorder des hausses salariales de 24% pour les deux prochaines années.

Après une campagne de mépris contre les travailleuses et travailleurs du secteur public, le gouvernement a clairement démontré QUI ils jugent "utiles" pour son pouvoir au Québec.



## ■ le droit à la négociation

Le gouvernement a décidé seul, unilatéralement, des conditions de travail et de salaires des 325,000 employé(e)s du secteur public. À la fois patron et législateur, il a imposé, sous la force de la loi et au mépris des règles normales de négociation, "sa" convention.

Les employé(e)s du secteur public sont même privés du droit de développer un rapport de forces pour se défendre, sous peine d'amendes et de congédiements.

Le droit à la libre négociation est carrément nié. Le gouvernement a même fait des menaces de décertification des syndicats s'il y avait grève, comme au temps de Duplessis!

C'est tout le mouvement syndical qui est attaqué, il faut y penser!

# IL EST URGENT D'AGIR

"La création d'emplois et le maintien des emplois doit demeurer l'objectif premier de notre action syndicale," affirmait le président de la CSN, Donatien Corriveau, lors du dernier conseil confédéral. Cette action syndicale est aujourd'hui plus que jamais déterminante. Le poids du chômage est devenu intolérable. Les attaques aux droits syndicaux sont trop importantes.

Ensemble, en poursuivant la bataille pour les intérêts et les objectifs propres à chaque secteur, privé et public, nous pouvons opposer aux patrons et au gouvernement **notre force organisée.**

Tous les travailleuses et les travailleurs québécois, syndiqué(e)s et non-syndiqué(e)s, du secteur privé comme du secteur public, ont en commun la volonté:

— **DE PRÉSERVER ET DE CRÉER DES EMPLOIS, C'EST LA PRIORITÉ**

pour le secteur public, ça veut dire le maintien des effectifs,

pour le secteur privé, ça veut dire mettre, sans tarder, sur pied la Caisse de stabilisation d'emploi et initier des projets de création d'emplois

— **D'ÉLARGIR L'ACCÈS À LA SYNDICALISATION**

Le rapport de force des travailleurs du secteur privé est réduit du fait qu'environ 20% seulement des salarié(e)s de ce secteur sont syndiqué(e)s

— **D'OBTENIR UN VÉRITABLE RÉGIME DE NÉGOCIATION**

sans recours aux injonctions, par l'accréditation multi-patronale...



**Attendu la priorité du plein emploi:**

- 1) **il est proposé que le syndicat... appuie la démarche de négociation sectorielle et nationale des fédérations du secteur privé et de la CSN**
- 2) **il est proposé que le syndicat... appuie la lutte des travailleuses et travailleurs du secteur public pour l'emploi et le droit à la libre négociation.**

Faire parvenir copie de ces résolutions à:

Jacques Garceau, C.I.F.P. 1601 Delorimier, Montréal, H2K 4M5

**Il est suggéré que les syndicats du secteur privé organisent, de concert avec les conseils centraux, des actions régionales pour l'emploi. Notre bataille aura d'autant plus d'impact qu'elle se mènera dans tous les coins du Québec.**

## CONTINUONS LA BATAILLE POUR L'EMPLOI

Ce document a été préparé par le Comité inter-fédérations du secteur privé de la CSN, en collaboration avec les services de recherche et d'information de la CSN.

Supplément de Nouvelles-CSN, janvier 1983.